Périgny sur Yerres
Val-de-Marne

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

TU SOUHAITES T'INVESTIR AU SEIN DE TA VILLE ?

TU VEUX PROPOSER DE NOUVEAUX PROJETS ET DE NOUVELLES ACTIONS ?

REJOINS LE CMJ !

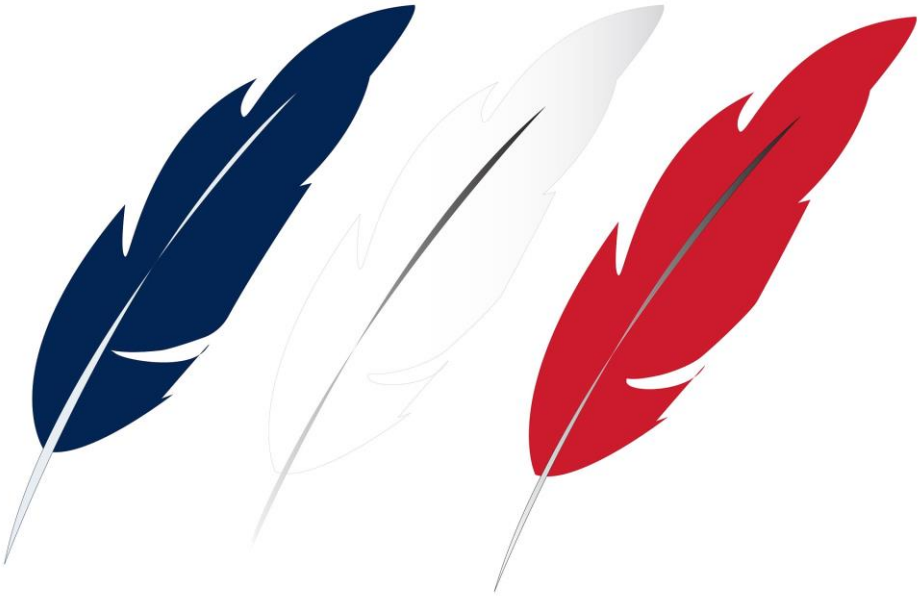

DOSSIER DE CANDIDATURE A RENDRE EN MAIRIE POUR

Le Vendredi 02 Juin 2023 jusqu'à 17h30

UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

CELA SERT A QUOI ?

Pour rappel ou information, la France est découpée en près de 35000 communes gérées chacune par le Maire et son conseil municipal. Son rôle est de mettre en place des actions qui facilitent la vie de ses habitants.

Le conseil municipal d'enfants et de jeunes de Périgny-sur Yerres existe maintenant depuis de nombreuses années. Il œuvre pour l'intérêt général sur des thématiques auxquelles les jeunes écoliers de notre commune sont sensibles.

Une partie de nos jeunes élus vont mettre fin à leur mandat en juin 2023, après 2 ans de contribution. Il s'agit désormais de procéder à leur remplacement.

Cette future élection donne aux élèves l'occasion d'être acteurs de la vie de la commune. Ils représenteront aussi leurs camarades qui les auront élus.
Cet apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté débouchera sur un mandat de deux années pendant lesquelles les nouveaux élus auront à défendre les projets pour lesquels ils auront été mandatés.

Chaque jeune peut être candidat dès lors qu'il habite Périgny-sur-Yerres et être scolarisé entre le CM1 et le CM2.
Une fois élus, ils seront soutenus et accompagnés par une élue du conseil municipal, des animateurs du service enfance, jeunesse et plusieurs services municipaux.

LES MISSIONS DU CMJ

- Assister et être présent aux manifestations officielles (commémorations, vœux du Maire).
- Assurer le suivi des projets existants (Fête de la Saint Leu, Verger des naissances, Boum….).
- Réaliser des actions qui figurent dans leurs projets de candidature.

OU ET QUAND ?

Le CMJ se réunit un fois par mois, à la mairie. Les dates sont fixées à l'avance par les membres du conseil.

Les réunions sont encadrées par deux adultes : un élu et un agent administratif du Service Enfance Jeunesse. Ils aident les jeunes à organiser leur travail et à réaliser les projets.

QUI PEUT ÊTRE ELU ?

Les jeunes habitants de Périgny-sur-Yerres scolarisés du CM1 au CM2 qui se seront portés candidats.

POUR QUELLE PERIODE ?

2 ans, non renouvelable.

MODE DE SCRUTIN

Il comportera un seul tour. Seront déclarés élus les candidats qui obtiendront le plus de voix. Comme nous avons 7 élus à remplacer, les deux premiers des futurs CM1 seront élus ainsi que les deux premiers de CM1 de cette année scolaires et les trois premiers des CM2 de cette année.

LES ÉTAPES DE L'ÉLECTION

Distribution du document d'information et présentation aux enfants d'élémentaire dans les classes le lundi 15 et le mardi 16 mai.

Un animateur sera présent sur la pause méridienne en élémentaire pour aider les enfants à constituer leur projet de candidature.
Jeudi 25 mai, vendredi 26 mai, mardi 30 mai et jeudi 1er juin.

Clôture des candidatures (le 02 juin) Les jeunes auront jusqu'à 17h30 pour déposer leur candidature et leurs projets. Passer ce délai plus aucune candidature sera acceptée.

Élection le jeudi 15 juin

Le bureau de vote sera tenu par l'Adjointe au Maire en charge de l'enfance et de la jeunesse, et des animateurs sur l'horaires défini par les enseignantes d'élémentaire.

Personnes à contacter

Israël NDJA BONY - 06 74 78 92 12
israel.ndjabony@perigny-sur-yerres.org

Eric DRUESNE - 06 35 16 72 91
eric.druesne@perigny-sur-yerres.org

Cindy BERTHELOT - 01 45 98 63 14
cindy.berthelot@perigny-sur-yerres.org

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Coordonnées de l'enfant :

Nom : _________________ Prénom : __________________

Date de naissance : __/__/____

Adresse : ____

____

Tel portable : __/__/__/__/__

Email : ____

ENGAGEMENT DE L'ENFANT

Je soussigné(e)_________________ déclare être candidat(e) au Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Périgny-sur-Yerres pour un mandat de conseiller municipal jeunes d'une durée de 2 ans.

Date : Signature du candidat :

Coordonnées des parents :

Tel domicile : __/__/__/__/__

Tel portable de la mère : __/__/__/__/__

Tel portable du père : __/__/__/__/__

Email : ____

AUTORISATIONS PARENTALES

PARTICIPATION AU CMJ

Je soussigné(e) _ en qualité de représentant légal de l'enfant _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ autorise :

- Sa candidature au Conseil Municipal Jeunes de Périgny-sur-Yerres et l'affichage de son projet avec sa photographie.
- La prise de photographie et de vidéo pour une publication dans les journaux communaux, sur le site internet, ainsi que sur la page institutionnelle Facebook de Périgny-sur-Yerres pour la durée du mandat.

Date : Signature :

PARTIR SEUL

Je soussigné(e) _ représentant légal de l'enfant _ autorise mon enfant à partir seul des réunions CMJ.

Date : Signature :